



*

Pour des raisons d'accessibilité, et en particulier pour faciliter l'usage des lecteurs d'écran, nous avons pris le parti de la graphie en -x, afin de signifier à la fois les accords grammaticaux au masculin, féminin, neutre, ainsi qu'au pluriel.

Pour l'année 2023-2024, la résidence du Crédac d'Ivry-sur-Seine accueillait le collectif Ostensible.

Cette structure de recherche-création a été fondée par Lucie Camous (commissaire d'expositions, artiste, chercheurs) et No Anger (chercheurs, artiste, auteurs), toutx deux directement concernéx par le handicap.

Active dans les champs des *critical disability studies*, des *crip studies* et de l'art contemporain, Ostensible déploie une approche qui mêle commissariat d'exposition et recherche et promeut une nouvelle approche du handicap au-delà de tout prisme médical.

Considérant les enjeux de représentation du handicap tant dans la création des œuvres que dans les questions d'accueil des publics, Ostensible a proposé, dans le cadre de sa résidence de recherche et d'expérimentation au Crédac, une démarche qui, alliant approches politique et esthétique, interroge les notions d'accessibilités et de représentation, ainsi que les conditions de production artistique et d'accueil.

Souvent considérée comme un fardeau inutile et coûteux, l'accessibilité est toujours pensée en aval des processus créatifs, tant au niveau de la production d'une œuvre que d'une exposition. Mais ne pourrait-elle pas se déployer aussi dans une réflexion esthétique ? Les mises en exposition ne pourraient-elles pas se penser à travers les enjeux politiques qu'elles impliquent ? Car occuper l'espace, c'est occuper tous les champs, aussi

bien la spatialité physique que le champ des représentations.

Au fil de la résidence, ont été organisées cinq *Assemblées* composées de personnes directement concernées par le handicap et/ou aliéx. Ensemble, elles ont partagé leurs expériences du validisme, en tant qu'artistes et en tant que publics. Elles ont mis en commun leurs critiques et leurs attentes envers le monde de l'art contemporain, dont on ne peut que constater les logiques validistes.

Ouvrant un espace de parole et de réflexion sur cette oppression, ce cycle d'*Assemblées* a permis de construire un discours collectif sur des thèmes aussi variés que la question des représentations des personnes handicapées, le rapport des artistes et des publics handicapés aux institutions culturelles, ainsi que les bonnes pratiques de la mise en accessibilité.

QUELQUES RÈGLES DE SAVOIR-VIVRE ANTIVALIDISTE, À RESPECTER DANS LES ASSEMBLÉES

- Ne pas poser de questions sur le handicap d'une personne. Cela dit, que la personne concernée se sente libre d'en parler ou non (par elle-même ou par un tiers).
- Ne pas décrire le handicap d'une personne, sans son consentement. Cela dit, que la personne concernée se sente libre d'en parler ou non (par elle-même ou par un tiers)
- Ne pas infantiliser la personne, attendre qu'elle exprime (par elle-même ou un tiers) ses besoins.

- Ne pas dire : « les handicapéx », mais « les personnes handicapéx » ou, si certains le préfèrent, « les personnes en situation de handicap »
-

CE QUE L'ON ENTEND PAR VALIDISME

Se plaçant dans une démarche constructiviste, Fiona K. Campbell définit le validisme comme « un réseau de croyances, de processus et de pratiques qui produit un type particulier de soi et de corps (norme corporelle) et le projette comme parfait, spécifique à l'espèce, et donc essentiel et complètement humain. Le handicap est alors un état inférieur de l'être humain »¹.

Mettant en exergue la structure imaginaire du validisme, cette définition insiste sur les implications de certaines croyances sur les pratiques corporelles et les interactions entre les corps. Tout comme le sexisme, le validisme est un système de domination qui esquisse une relation asymétrique et postule la supériorité des corps valides sur les corps handicapés, mais aussi entre les corps handicapés eux-mêmes.

Cette relation repose sur une conception binaire des corps valides et handicapés, bientôt remise en question par le continuum *crip*, entre validité et handicap, inspirée

1 "A network of beliefs, processes and practices that produces a particular kind of self and body (the corporeal standard) that is projected as the perfect, species-typical and therefore essential and fully human. Disability then is cast as adiminished state of being human" (Campbell, F. K., 2008. "Refusing Able(ness): A Preliminary Conversation about Ableism". *M/C Journal*, 11(3). <https://doi.org/10.5204/mcj.46>). Citation traduite par Elena Chamorro.

par le continuum *queer*, entre masculinité et féminité. En effet, qu'est-ce qu'un corps handicapé? Est-ce une personne en fauteuil ou en béquilles? Est-ce une personne autiste ou borderline, dont le handicap est « invisible »? De même, qu'est-ce qu'un corps valide?

Ces questions montrent qu'à l'instar du sexisme, le validisme établit une vision binaire entre les corps, mais aussi une hiérarchisation arbitraire, car, sous une apparente naturalité, les conceptions de la validité et du handicap ne reposent que sur des croyances. Cependant, l'imaginaire validiste façonne les pratiques sociales, les interactions sociales, les conceptions, voire les impensés politiques.

PROTOCOLES

Pour chaque *Assemblée*, nous avons proposé un protocole différent, afin de varier les modalités d'accessibilité.

Pour la première *Assemblée*, nous étions à la fois en présentiel dans le Bureau des publics du Crédac et en distanciel, sur Zoom.

Notre objectif: cerner et atténuer l'impact du validisme dans les institutions artistiques et culturelles.

Pour cela, nous avons proposé deux axes de discussion:

- 1 Recueillir les observations et/ou les critiques à propos de l'accueil des publics et des artistes handicapés.

2 Proposer des outils pour combler les manques.

Pour la deuxième *Assemblée*, mêmes objectifs, mêmes axes de discussion ; mais cette fois-ci uniquement en distanciel sur Zoom.

Pour la troisième *Assemblée*, nous étions à la fois en présentiel dans le Bureau des publics du Crédac et en distanciel, sur Zoom.

Notre objectif : réfléchir sur l'impact du validisme dans les représentations et quelles seraient les représentations pertinentes des personnages handicapés.

Pour cela, nous avons mené la discussion à partir des questions suivantes :

- 1 Comment aimeriez-vous que l'on représente les personnes handicapées ?
- 2 Selon vous, comment sont représentées les personnes handicapées dans les séries, films et romans ?
- 3 Quelle est la dernière représentation d'une personne handicapée que vous ayez rencontrée ? Qu'avez-vous ressenti ? De la tristesse, de l'ennui, de la joie ?
- 4 Selon vous, qu'est-ce qui pourrait contribuer à les modifier ?

Pour la quatrième *Assemblée*, nous étions à la fois en présentiel dans le Bureau des publics du Crédac et en distanciel, sur Zoom.

Notre objectif : réfléchir sur le rapport entre les institutions culturelles/lieux artistiques et les artistes/publics handicapés.

Pour cela, nous avons mené la discussion à partir des questions suivantes :

- 1 En tant qu'artiste/public handicapé, pourriez-vous raconter une expérience, dans un lieu culturel où vous vous êtes sentis exclus ? En tant que personnel ou responsable de lieux culturels, avez-vous connu des situations d'exclusion du fait du handicap ? Quelle a été votre réponse ?
- 2 Comment évaluer/répondre aux besoins des artistes/des publics, sans préjuger ou créer des besoins normés ?
- 3 Artistes et publics handicapés sont soumis à une charge mentale très importante, concernant les questions d'accessibilité. Selon vous, quels moyens pourraient être inventés pour répartir cette charge entre institutions culturelles et artistes/publics ?
- 4 Pour vous, la notion de *care* a-t-elle sa place dans la réflexion d'aujourd'hui ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?
- 5 Pensez-vous que les institutions culturelles ont un rôle à jouer dans la transformation des représentations dominantes ? Si oui, en quoi et comment ?

Pour la cinquième et dernière *Assemblée*, nous avons pensé un dispositif d'échanges, uniquement par écrit, sur Signal, un canal de discussion.

Notre objectif : cerner les bonnes pratiques d'accessibilité, partager des expériences qui nous ont fait du bien, et dessiner nos utopies antivaldistes en matière de lieux d'art. Nous avons voulu terminer ce cycle d'*Assemblées*, sur une note positive, car nous estimons

que la lutte politique doit aussi se constituer dans la joie, la tendresse et (un peu) d'optimisme.

Pour cela, nous avons mené la discussion à partir des questions suivantes:

- 1 Qu'est-ce qui nourrit vos réflexions en ce moment? Vous pouvez partager vos références théoriques, liens, livres, podcasts, etc.
- 2 Pour parler concrètement du positif, est-ce que vous pourriez partager des expériences de bonnes pratiques en termes de représentation ou d'accessibilité? Par exemple, dans le champ de l'art, mais pas que.
- 3 Enfin, pour terminer quels retours auriez-vous envie de faire sur cette expérience d'*Assemblée* avec nous?

*

Pour cette publication, nous avons pris le parti de restituer le compte-rendu de ces cinq *Assemblées* participatives dans le format fragmentaire de prise de notes qui, réorganisé et retravaillé, correspond aux protocoles de parole collective.

QU'IMPLIQUE
LA NOTION
D'ACCESSIBILITÉ
?

Il est à déplorer que l'accessibilité soit systématiquement un à-côté du processus de mise en exposition, quand elle pourrait être envisagée comme un élément esthétique à part entière. Y réfléchir à la fin des projets implique de devoir y travailler souvent de façon absurde avec des budgets réduits, voire inexistantes.

De manière générale, il faudrait plutôt se demander comment contourner l'inaccessibilité, plutôt que de parler d'accessibilité. Cette deuxième formulation suppose qu'il y aurait une forme d'accessibilité universelle.

Se confronter, sans cesse, à l'inaccessibilité est une forme de charge mentale.

DU CÔTÉ DES PUBLICS

La hauteur des accrochages des œuvres et des cartels, l'absence d'assises parfois même devant des vidéos. Les expositions sont conçues pour des personnes qui se tiennent debout et qui peuvent le rester longtemps.

Malgré des annonces « accessibilité PMR », l'exclusion et l'inaccessibilité peuvent prendre plusieurs formes. Les handicaps « invisibles » sont souvent oubliés et les lieux d'art restent souvent très lumineux et bruyants.

L'interprétariat en LSF est prévu uniquement pour des événements et des conférences en rapport avec le handicap ou de manière sporadique pour des médiations d'exposition, ce qui nécessite beaucoup d'organisation

pour les personnes qui en ont besoin. Cela a pour effet immédiat l'assignation des publics handicapés au seul et unique sujet du handicap.

On remarque aussi une ségrégation spatiale dans les lieux culturels. Par exemple, les emplacements dédiés au théâtre ou au cinéma, ou lorsque les billetteries, ou les entrées dédiées aux personnes handicapées sont à part.

Pourrait-on cesser de légitimer l'argument de la conservation du patrimoine, au détriment de la mise en accessibilité des lieux ? Dans cette hiérarchisation des priorités, nos vies valent moins que le patrimoine culturel.

DU CÔTÉ DES ARTISTES

Assignation des artistes handicapés au seul sujet du handicap. On constate le besoin urgent d'inviter des artistes concernés à créer autour de ce sujet, mais aussi sur d'autres sujets.

Les personnels sont rarement éduqués, suffisamment informés ou assez empathiques, pour gérer correctement des productions avec des artistes handicapés qui doivent affronter continuellement du validisme ordinaire.

Le problème d'accessibilité linguistique à la LSF est récurrent, pas ou peu pris en charge pour des entretiens professionnels. L'interprétariat est aussi absent dans les échanges de la vie quotidienne en résidence.

Les personnes handicapées sont cantonnées à la place des spectatrices. Impensable qu'elles soient artistes.

Il est rarissime que les scènes soient accessibles.

L'absence d'accessibilité conduit inévitablement à une invisibilisation des artistes handicapés, et donc à une absence de représentations.

EN MATIÈRE DE REPRÉSENTA- TIONS...

LE PROBLÈME DE L'ART BRUT

En France, la création artistique contemporaine en lien avec le handicap a longtemps été réduite à la notion d'art brut théorisée par Dubuffet, en lien d'abord avec des directeurs d'hôpitaux psychiatriques. Il est important de transmettre cette histoire, sa complexité et de construire une pensée critique qui investit cette notion et réfléchit à l'imaginaire médical et validiste qui traverse la définition même de l'art brut et les discours qui y sont encore associés.

DES STÉRÉOTYPES ET DES IMAGES BINAIRES

Dans les films, séries et romans, la représentation des personnes handicapées est, encore, trop souvent, centrée sur le handicap, handicap qui est d'ailleurs le sujet même du film. Par exemple, *Intouchables* ou *La famille Bélier*.

Deux extrêmes dans les représentations: récits des héros-héroïnes ou visions misérabilistes des victimes.

Autre récit binaire: le miracle ou la mort.

Le dénouement de l'histoire: soit un miracle, soit une euthanasie. Le corps (re)devient valide, ou meurt. Par exemple, *Toi + moi* ou *Le huitième jour*.

Ces stéréotypes véhiculés sont peu interrogés par la majorité des spectatrices.

DES POLITIQUES DE REPRÉSENTATION À INTERROGER

Il faut interroger les modalités de production des représentations, ainsi que les imaginaires autour de la figure de l'artiste, car il apparaît bien souvent impensable qu'une personne qui utilise une langue des signes – ou une personne handicapéx – puisse faire de l'art.

SUR LA QUESTION DES RÔLES DES PERSONNAGES HANDICAPÉX AU THÉÂTRE ET AU CINÉMA

Très souvent, des actrices valides jouent des personnages handicapéx. Cela implique une représentation biaisée et la confiscation d'emplois pour des actrices concernéx.

DES DÉMARCHES « INCLUSIVES »

Des personnes handicapéx vivant dans des lieux d'enfermement sont régulièrement invitéx par des artistes valides à prendre part à leurs créations. Reste à interroger :

- La signification et les implications politiques de ce geste de création ou de co-création.
- Les rapports de pouvoir entre artistes/metteuses en scène valides et interprètes handicapéx.

Il s'agirait peut-être d'adopter une approche de responsabilité partagée et de co-création, notamment dans le processus de production derrière l'écran ou sur scène, afin de déconstruire les stéréotypes et d'inventer des narrations, de manière plus authentique et pertinente. Il est important de remettre en question les normes établies et d'adopter une approche plus participative et ouverte.

UNE JUSTE REPRÉSENTATION

Il ne faut pas forcément mettre les personnes handicapées au centre des représentations, en tant que sujet du film et/ou en tant qu'actrice, comme fait exceptionnel.

Un bon exemple : *Close To You*, film où le personnage joué par l'acteur Elliot Page a une histoire d'amour avec un personnage joué par une actrice sourde qui signe. Pourtant, le récit n'est pas centré autour de cette histoire d'amour.

« *Rien sur nous sans nous* »

Mais :

- Toujours se méfier de notre validisme intériorisé.
- Toujours se méfier de cette volonté de (se voir) représenter à tout prix.

Ce besoin de représentation, décuplé par une inclination au sensationnalisme, peut aussi être vecteur de stéréotypes, voire en créer de nouveaux.

Il est important d'aller au-delà des représentations stéréotypées, telles que le grotesque ou l'hyperperformativité, en explorant des approches décoloniales / anti-racistes plus larges et en partageant des méthodologies pour dépasser ces images limitantes. Il est primordial de sonder des approches alternatives pour déconstruire ces stéréotypes.

LES RAPPORTS
AUX
INSTITUTIONS
CULTURELLES
ET
À PROPOS
DU RAPPORT
AUX
INSTITUTIONS
CULTURELLES

DILEMME – SE OUTER ?

Choisir de se *outer*, d'annoncer son handicap et ses besoins, est souvent un dilemme. Si cela est nécessaire, il s'agit néanmoins d'ouvrir la boîte de Pandore des (micro-) agressions validistes. Cela implique une charge mentale qui pèse sur la personne qui demande des aménagements.

Du côté des institutions culturelles, les responsabilités d'accessibilité pour les artistes sont rarement prises. Quand elles sont assumées, elles reposent sur les chargés de production, les médiatrices, ou toute personne faisant le lien avec les artistes handicapés et se confrontant individuellement au validisme qui infuse dans les rapports entre artistes et institutions.

DILEMME – ACCEPTER OU REFUSER, À QUEL PRIX ?

Accepter (avec la crainte que notre présence cautionne la non-accessibilité d'un lieu) ou refuser d'y exposer et s'auto-exclure d'opportunités de carrière ?

Éléments de réponse : faire exister nos productions dans des espaces publics de monstration, c'est déjà une bataille de gagnée. Ce n'est pas forcément un renoncement total à un travail militant, qui peut être présent autant dans des œuvres montrées que dans d'autres actions politiques.

La pression capitaliste et les besoins financiers doivent aussi être pris en compte pour juger de la pertinence de ce choix.

DILEMME – S'INTÉGRER ET/OU S'AUTONOMISER ?

Doit-on créer notre espace ?

Les espaces de non-mixité sont primordiaux pour faire communauté et façonner d'autres modalités de travail et de création.

Doit-on s'intégrer dans un milieu validiste ?

Légitimation institutionnelle plus grande. Mais souvent, les logiques de productivité capitaliste sont un problème pour les artistes handicapés. En opposition avec la notion du *crip time*, qui pose la question des temporalités liées aux expériences handicapées.

Tension entre deux idées :

« Les outils du maître ne détruiront jamais la maison du maître » – Audre Lorde²

« C'est le langage de l'opresseur / Pourtant j'en ai besoin pour te parler » – Adrienne Rich³

2 "The Master's Tools Will Never Dismantle the Master's House", 1984, Audre Lorde, *Sister Outsider: Essays and Speeches*. (Ed. Berkeley, CA: Crossing Press, 2007), pp 110–114.

3 "This is the oppressor's language / Yet I need to talk to you", Adrienne Rich, "The Burning of paper instead of Children", 1968.

Comment travailler cette intersection ?

POUR VOUS, LA NOTION DE CARE A-T-ELLE SA PLACE
DANS LA RÉFLEXION D'AUJOURD'HUI ? SI OUI, POURQUOI ?
SI NON, POURQUOI ?

C'est un terme intéressant qui pose problème,
un concept à déplier.

Premier problème : en analysant la notion de *care*
de façon matérialiste, on se rend compte que la charge
du *care* repose essentiellement sur les personnes
précaires et racisées.

Autre problème : pour les personnes avec des expériences
traumatisantes dans le monde hospitalier, le terme de
care peut renvoyer à une forme de violence normalisante,
à une obligation au soin, qui n'est pas sans rappeler
le modèle médical du handicap.

Le *care* est devenu un terme galvaudé, lié à la notion
de développement personnel qui pousse à un dépassement
de soi, à un culte de la performance culpabilisant.

Cependant, le *care* peut aussi être entendu comme
la nécessité de *community of care*, c'est-à-dire s'offrir,
au sein de la communauté, le soin que la société ne nous
accorde pas.

Le *care* est politique, les façons de l'appliquer aussi.

QUELLES SOLUTIONS ?

FAIRE ENTENDRE LE SUJET DU HANDICAP, VIA LE VALIDISME, COMME UN SUJET POLITIQUE

« Validisme » est un terme rarement présent, voire totalement absent dans les discours des institutions culturelles. En témoignent les journées de sensibilisation au handicap, et non au validisme.

Renverser le discours permet de parler bel et bien d'un système politique oppressif et d'orienter la discussion vers des changements structurels.

FORMER

Former au validisme donc, pas au handicap. En commençant par reconnaître et faire valoir l'importance des savoirs expérientiels et rémunérer ces partages de connaissances.

Des formations à construire, en valorisant les connaissances des personnels d'accueil et de médiation, dont le rôle est primordial, parce qu'ils sont au contact des publics.

TRADUIRE

Il existe une littérature théorique et militante, notamment en anglais, qui est extrêmement riche et abondante. De nombreux outils et guides d'accès existent déjà et le blocage récurrent vient de l'absence de traductions.

DIFFUSER

Ces textes et leurs traductions restent peu diffusés et ne circulent pour l'instant que dans un milieu limité et leur distribution à une plus grande échelle est une étape indispensable pour la transmission de ces savoirs.

GUIDER

Rédaction (et/ou traduction) de guideline et de documents d'accès faits par des travailleuses de l'art à mettre à disposition des artistes et des institutions culturelles.

NÉGOCIER

Faire apparaître des clauses spécifiques dans les contrats qui nous lient aux institutions culturelles. En rappelant que, du point de vue des concernés, entrer en négociation ou apporter une modification à un contrat revient déjà à porter une charge mentale conséquente.

FAIRE RÉSEAU, COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU MONDE (OU DES MONDES) DE L'ART ET DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

On pourrait peut-être collaborer à l'écriture d'un « guide de survie

et d'installation pour artiste handicapé qui a envie de diffuser ses œuvres » avec les listes d'étapes, d'assos, de collectifs à contacter ?

PRODUIRE ET FINANCER (l'exemple du Québec)

Au Québec, il y a trois grands conseils qui financent les productions d'œuvres : Conseil des arts de Montréal, Conseil des arts du Québec et Conseil des arts du Canada. Ces trois conseils proposent des bourses qui se nomment : « soutiens aux artistes S/sourdx et en situation de handicap » qui sont spécifiquement dédiées aux artistes handicapés et S/sourdx. Toute personne qui s'identifie comme handicapé et/ou sourdx peut être aidé par ce système de financements.

Du personnel est mandaté pour aider ceux qui en ont besoin à faire ces dossiers, partant du principe que tout le monde n'est pas à l'aise avec les codes artistiques ou administratifs. Les personnes sourdes vont parfois être moins à l'aise avec le français écrit, des personnes qui ont des difficultés d'apprentissage dyslexique.

C'est un système d'aides qui permet d'atténuer la barrière élitiste par la manière de formuler et de présenter son travail artistique.

Ça existe au Canada depuis cinq ans. Les limites de ce système sont :

- l'absence de connaissances de la culture handie par les jurys
- une possible assignation des artistes handicapés à ces seules bourses liées à leurs identités.

Cela n'existe pas en France, car cela impliquerait de reconnaître le handicap comme une identité politique.

mais aussi...

CESSER D'ÉCONOMISER DU TEMPS ET DE L'ARGENT,
QUOI QU'IL EN COÛTE

COMMUNIQUER CLAIREMENT SUR L'ACCESSIBILITÉ
RÉELLE DES ESPACES ET DES ÉVÉNEMENTS

PRENDRE GARDE À SES BIAIS VALIDISTES,
À SES PRÉSUPPOSÉS ET S'ÉDUQUER!

RESSOURCES, PRATIQUES CONCRÈTES & CE QUI NOURRIT NOS RÉFLEXIONS

TRAVAUX DE TRADUCTION

- **Crashroom** - Plateforme de traduction consacrée au handicap, à la neurodiversité et aux pratiques de l'accessibilité.
- **Deaf Power** - Bibliothèque en constante évolution. Les ressources sont dans plusieurs langues mais toujours traduites en langue des signes internationale.

ACTIONS COLLECTIVES

- **Les Dévalideuses** - Le collectif féministe qui démonte les idées reçues sur le handicap.
« Les Dévalideuses » est une association de loi 1901 visant à représenter les voix des femmes handicapées dans toute leur diversité, tout en contribuant à rendre publiques et à défendre les problématiques qui leur sont propres. Parce que nous ne sommes pas que femmes et handicapées, nous sommes intrinsèquement liées à toutes discriminations liées au genre, à l'orientation sexuelle, à l'origine ethnique, à la religion, ou au milieu social. Le croisement de plusieurs oppressions crée des situations particulières et complexes qui méritent toute notre attention.
- **Les handi.es tordues** - Collectif d'artistes, auteur·ices et militant·es handiqueer.

PRATIQUES D'ACCESSIBILITÉS

- **Frame Museums** - Association de musées québécoise et française pour un guide des lieux d'art pour personnes autistes.
- **Les sorties relax à Genève** - S'adressent aux personnes qui aiment être dans un environnement détendu, ont besoin d'un accueil adapté et/ou ont besoin d'un support adapté à leurs besoins en allant au théâtre, au cinéma ou au musée.
- **L'application d'aide à la visite du Centre Pompidou** - Destinée aux personnes atteintes de troubles

du spectre de l'autisme (TSA), mais aussi à tous les autres publics ayant des besoins similaires, pour venir visiter le Centre Pompidou (avec des pictogrammes, des plans qui indiquent les œuvres bruyantes, etc.)

- **Cards for Inclusion** - Jeu de cartes créé par un collectif anglais, téléchargeable gratuitement sur leur site.
Ce jeu propose d'imaginer des solutions face à des barrières d'inaccessibilité et comment proposer des stratégies alternatives.

- **Starship Somatics** - Atelier de danse somatique (gratuit, en anglais et en ligne) par Petra Kuppers, une activiste *queer*handie.

GUIDELINES

- **Intersecting guidelines of care** - Projet de recherche mené par Florence Cheval et Loraine Furter.
- **What is an access doc?** - Informations concernant la rédaction de documents d'accès pour les artistes handicapés.
« Les « access docs » sont utilisés par les stars du rock et les divas, en toute occasion – on les appelle simplement « riders » et personne ne bronche. C'est parce qu'ils sont utiles pour toutes les personnes concernées: la personne peut dire ce dont elle a besoin pour faire ce qu'elle veut, et le lieu ou l'institution sait exactement comment lui apporter son soutien pour qu'elle puisse faire ce qu'elle veut. » – Johanna Hedva
- **Accessibility in the Arts: A Promise and a Practice** - Par Carolyn Lazard, manuel d'accessibilité destiné aux espaces d'art qui ont peu de moyens financiers.
- **Access suggestion for a public event** - Brochure de conseils concernant l'accessibilité par le collectif *Sins Invalid*.
Sins Invalid est un projet de performance reposant sur la défense des droits des personnes handicapées, qui encourage et célèbre les artistes concernées, en mettant l'accent sur les artistes racisés, LGBTQIA+ et les communautés historiquement marginalisées.

THÉÂTRES

- **IVT - International Visual Theatre** - Espace d'échange, de rencontre et de découverte pour les sourds et les entendants regroupant un théâtre, un centre de formation et une maison d'édition.
- **E.T.U - École de Théâtre Universelle** - Première école généraliste de théâtre en immersion en langue des signes

SCOLARITÉS

- **INSHEA** - Institut national de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés.
- **Fondation F.R.I.D.A** - Fonds pour la réussite et l'inclusion dans les arts.

SÉRIES

- *Then Barbara Met Alan*, 2022, Netflix
- *Un mètre vingt*, 2021, Arte
- *Spécial*, 2019, Netflix
- *Latecomers*, 2022, Arte

OUVRAGES

- *De chair et de fer*, Charlotte Puiseux, Editions La Découverte, 2022
- *Nos existences handies*, Zig Blanquer, Monstrograph, 2022
- *Charge. J'ouvre le huis clos psychiatrique*, Treize, La Découverte, 2023
- *Algorithme éponyme*, Babouillec, Editions Payot et Rivages, 2018
- *L'attente ou l'art de perdre patience*, Sandrine Alexandre, L'Harmattan, 2023
- *Habilités sociales*, Camille Cornu, Flammarion, 2018

Ce troisième numéro de la collection *En résidence* est édité à l'occasion de la résidence d'Ostensible (Lucie Camous et No Anger) au Crédac en 2023-2024. Cette session est co-construite avec l'équipe du Bureau des publics afin d'approfondir les réflexions autour des questions de mixité et de lutte antivalidiste dans le domaine de l'art contemporain. La résidence est mise en place grâce au soutien de la Ville d'Ivry-sur-Seine et de la DRAC Île-de-France. La résidence d'Ostensible a reçu le soutien de la Mission Diversité-Égalité-Prévention des discriminations.

Les *Assemblées* qui ont rythmé cette résidence se sont tenues les mercredi 29 novembre 2023, jeudi 7 décembre 2023, samedi 3 février 2024, samedi 2 mars 2024 et jeudi 28 mars 2024. Ces *Assemblées* ont fonctionné comme des cercles de parole et comme des laboratoires de réflexion. Elles ont réuni des personnes concernées par le handicap et/ou allié-es pour partager leurs expériences du validisme au sein du monde de l'art contemporain.

La présente publication vise à donner quelques pistes afin de lutter contre le validisme dans les institutions culturelles. Elle se présente comme des prises de notes de ces *Assemblées* et comme un guide issu d'une multitude de partages d'expériences. Il appartient cependant aux institutions culturelles de penser et de mettre en place les différentes stratégies, moyens et pratiques qui permettront de créer un environnement véritablement inclusif dans les structures afin de lutter efficacement contre les différentes formes que prend le validisme.

Direction de la publication

Claire Le Restif

Coordination

Ana Mendoza Aldana

Chargé de la résidence

Sébastien Martins

Accompagnement de la résidence

Lucia Zapparoli

Conception graphique

Kiösk

Achévé d'imprimé

Mai 2024 sur les presses de l'imprimerie

Industria Grafica SIZ

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN D'IVRY —
LE CRÉDAC

Claire Le Restif, directrice, curator

Benoît Caut, chargé d'accueil et de la médiation
périscolaire

Camille Breyse, stagiaire

Margaux Dubois, stagiaire

Virginie Lyobard, administratrice

Julia Leclerc, médiatrice

Sébastien Martins, responsable

de la production et chargé de la résidence

Ana Mendoza Aldana, responsable

de la communication, des éditions

et de la recherche curatoriale

Lucia Zapparoli, responsable du Bureau des publics

Le Crédac reçoit le soutien de la Ville d'Ivry-sur-Seine, du ministère de la Culture — Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, du Conseil Régional d'Île-de-France et du Conseil Départemental du Val-de-Marne.



EN RÉSIDENCE

OS

TEN

SIBLE

N°3